

Hongrie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Hongrie compte 83 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Quarante-sept de ces conventions sont conformes au standard minimum.

La Hongrie a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 25 mars 2021. L'IM est entré en vigueur pour la Hongrie le 1^{er} juillet 2021. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Hongrie n'a pas notifié ses conventions avec la Mongolie, le Monténégro et la Suisse, mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans sa convention avec la Suisse. La Hongrie a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que ses conventions avec la Mongolie et le Monténégro ne soulevaient pas de préoccupations significatives en matière de chalandage fiscal au regard de sa juridiction et que ces conventions pourraient être modifiée bilatéralement à l'avenir pour être mises en conformité avec le standard minimum.

La Hongrie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP⁷⁶.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec la Hongrie.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Hongrie

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Albanie	Oui, IM		COP
3	Allemagne	Non	Oui, IM	COP
4	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
5	Arménie	Non	Oui, IM	COP
6	Australie	Oui, IM		COP
7	Autriche	Oui, IM		COP
8	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
9	Bahreïn	Non	Oui, IM	COP
10	Bélarus	Non	Non	COP
11	Belgique	Oui, IM		COP
12	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
13	Brésil	Non	Non	COP
14	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
15	Canada	Oui, IM		COP

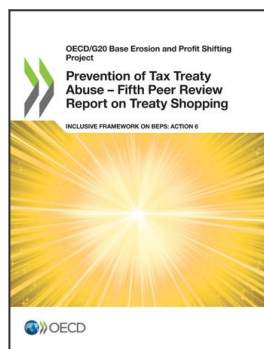
⁷⁶ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Hongrie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

16	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
17	Chypre*	Oui, IM		COP
18	Corée	Oui, IM		COP
19	Croatie	Oui, IM		COP
20	Danemark	Oui, IM		COP
21	Égypte	Oui, IM		COP
22	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
23	Espagne	Non	Oui, IM	COP
24	Estonie	Non	Oui, IM	COP
25	États-Unis	Non	Non	COP
26	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
27	Finlande	Oui, IM		COP
28	France	Oui, IM		COP
29	Géorgie	Oui, IM		COP
30	Grèce	Oui, IM		COP
31	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
32	Inde	Oui, IM		COP
33	Indonésie	Oui, IM		COP
34	Irlande	Oui, IM		COP
35	Islande	Oui, IM		COP
36	Israël	Oui, IM		COP
37	Italie	Non	Oui, IM	COP
38	Japon	Oui, IM		COP
39	Kazakhstan	Oui, IM		COP
40	Kirghizistan*	Oui, autres		COP
41	Koweït*	Non	Non	COP
42	Lettonie	Oui, IM		COP
43	Liechtenstein	Oui, IM		COP
44	Lituanie	Oui, IM		COP
45	Luxembourg	Oui, IM		COP
46	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
47	Malaisie	Oui, IM		COP
48	Malte	Oui, IM		COP
49	Maroc	Non	Oui, IM	COP
50	Mexique	Non	Oui, IM	COP
51	Norvège	Non	Non	COP
52	Oman	Oui, IM		COP
53	Pakistan	Oui, IM		COP
54	Pays-Bas	Oui, IM		COP
55	Philippines*	Non	Non	COP
56	Pologne	Oui, IM		COP
57	Portugal	Oui, IM		COP
58	Qatar	Oui, IM		COP
59	République slovaque	Oui, IM		COP
60	République tchèque	Oui, IM		COP
61	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
62	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
63	Saint-Marin	Oui, IM		COP
64	Serbie	Oui, IM		COP
65	Singapour	Oui, IM		COP
66	Slovénie	Oui, IM		COP
67	Suède	Non	Oui, IM	COP
68	Suisse	Non	Non	COP

69	Thaïlande	Non	Oui, IM	COP
70	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
71	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
72	Ukraine	Oui, IM		COP
73	Uruguay	Oui, IM		COP
74	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Iran*	Non
2	Iraq*	Non
3	Kosovo*	Non
4	Moldova*	Non
5	Mongolie	Oui
6	Monténégro	Oui
7	Ouzbékistan*	Non
8	Taipei chinois*	Non
9	Turkménistan*	Non



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Hongrie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9500a9ba-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.